



Analyses de genre

Guide de la prise en compte du genre dans les projets et programmes de CT

Situation : mai 2011

*Recommandation relative aux exigences minimales émise par le comité de pilotage
« genre » de l'ancienne GTZ*

giz



1. Introduction

Les critères d'attribution du BMZ (2001) donnent clairement la consigne politique d'effectuer des analyses de genre au début d'un projet ou d'une phase¹. Ces analyses servent de base pour l'attribution du marqueur GG². En exigeant ces analyses, le BMZ se conforme à la règle édictée par le CAD de l'OCDE selon laquelle il faut déterminer les effets attendus de toute action de développement sur l'égalité des sexes avant l'attribution du marqueur GG. Selon l'édition mise à jour du guide du BMZ sur l'« égalité des sexes » (août 2010), le **résultat d'une analyse de genre doit avoir une répercussion plausible dans les propositions de programme**. Le BMZ n'a pas défini de règles contraignantes concernant son étendue et sa profondeur.

Dans le cadre de la stratégie genre 2010-2014 de la GTZ, la réalisation d'analyses de genre est une priorité dont le respect est exigé et vérifié par les cadres de direction. Ainsi, dans le nouveau modèle d'approbation de la conception de l'offre, en vigueur depuis février 2011, il est demandé d'indiquer si une analyse de genre a été effectuée ou non.

Le présent guide s'adresse donc à toutes les personnes chargées d'effectuer une analyse de genre, notamment dans le cadre d'un examen du projet ou d'un contrôle d'avancement du projet (CAP). Il explique l'importance d'une analyse de genre dans le cycle de projet, renseigne sur les contenus, l'ampleur et les **standards minimums**³ de l'analyse et donne des **conseils pratiques concernant sa réalisation**.

Dans l'annexe 1, vous trouverez des **Informations sur le positionnement du genre dans le cycle de projet** (p. 5) ; dans l'annexe 2, des **questions clés possibles** (p. 7) et dans l'annexe 3, **des exemples d'analyse de genre de la GTZ/GIZ ainsi que des liens vers des dossiers DMS** (p. 8).

Si vous avez besoin de précisions ou de conseils sur le sujet, veuillez vous adresser aux personnes suivantes : **responsables genre de votre division technique, responsables genre de votre département régional au siège et au niveau national et conseillers « Études et développement » genre (pour les questions générales)**.

- Vous pouvez consulter ici une liste des responsables genre du département 4 et des départements régionaux.
- Vous trouverez des listes de responsables genre au niveau national ici : département 1, département 2, département 3.

¹ BMZ, 2001 : Konzept für die Förderung der gleichberechtigten Beteiligung von Frauen und Männern am Entwicklungsprozess [Stratégie pour une participation équilibrée des femmes et des hommes au processus de développement]. BMZ-Konzepte Nr. 111, Bonn.

² Cf. le guide du BMZ du 18.08.2010, « Leitfaden zur Beurteilung Entwicklungspolitischer Ziele - Gleichberechtigung der Geschlechter (Gender equality) » [Guide d'évaluation des objectifs de la politique de développement, égalité des sexes] et nos Orientations et règles : [Das Kennungssystem – Eine Arbeitshilfe](#) (Le système de marqueurs – un guide)

³ Au sens de la réalisation de l'indicateur correspondant dans la stratégie genre : « L'examen/le CAP de 80 % des (nouveaux) projets a donné lieu à une analyse de genre ».



2. Explication du concept

Les analyses de genre servent à établir un état des lieux de l'égalité entre les sexes à différents niveaux. Elles portent sur les **aspects de genre spécifiques à (i) un secteur, (ii) un pays ou une région, (iii) une organisation et/ou (iv) un groupe cible.**

L'analyse des réalités sexospécifiques constitue le fondement d'une participation équilibrée des femmes et des hommes au processus de développement. Elle permet d'établir un état des lieux des relations entre les sexes par rapport à une situation clairement définie dans un pays/une région et dans un secteur (= problème central). Elle permet aussi de cerner les problèmes, objectifs et potentiels spécifiques des femmes et des hommes. Il ne faut toutefois pas limiter l'analyse des aspects sexospécifiques au niveau du groupe cible, car il est nécessaire d'étudier aussi le niveau institutionnel et d'évaluer le contexte politique et institutionnel.⁴

3. L'importance du genre et des analyses de genre dans le cycle de projet

Afin de concevoir un projet de manière à ce que la prise en compte des aspects du genre puisse être démontrée de manière compréhensible, il convient d'effectuer une analyse de genre avant ou pendant un contrôle ou un CAP, car les résultats de cette analyse servent de base pour l'attribution du marqueur GG et ont des retombées dans les formats de rapport correspondants.⁵

D'autre part, ces analyses constituent le fondement de la **prise en compte des aspects liés au genre à toutes les étapes du cycle de projet.** Elles **permettent de veiller à une application appropriée et cohérente de l'égalité des sexes.** L'analyse de genre doit fournir assez d'informations pour que l'on puisse **représenter, de manière vraisemblable, l'ancrage des aspects de genre dans le système d'objectifs et dans les indicateurs conformément au marqueur GG correspondant.**

Il est bien évidemment possible d'effectuer une analyse de genre – approfondie ou complémentaire – durant une phase de mise en œuvre quand on a des raisons de modifier l'approche méthodologique sexospécifique. L'annexe 1 illustre la pertinence de la prise en compte des aspects de genre en différents points du cycle de projet et y ancre l'analyse de genre.

⁴ Source : [Genderwissensnetz \[Réseau de connaissances genre\]](#) ; BMZ-Gleichberechtigungskonzept [Stratégie d'égalité entre les sexes du BMZ] (2001)

⁵ Les rapports de CAP et d'examen devraient contenir une synthèse des recommandations découlant de l'analyse de genre (p. ex. sous forme d'une annexe de 3 pages environ). Les aspects de genre à prendre en compte lors de la conception des projets doivent également être mentionnés dans les rapports adressés aux services concernés.



4. Points de repère et standards minimaux pour l'exécution de l'analyse de genre⁶

Quand vous effectuez une analyse de genre – que ce soit durant la phase de conception, lors du CAP ou à un autre moment –, recherchez des réponses aux questions concernant la situation (initiale), les rapports de cause à effet (hypothèses) et les « leviers » facilitant les changements, c'est-à-dire les mesures concrètes à planifier (questions de fond).

Pour répondre à ces questions, vous devez aussi déterminer quand vous allez effectuer l'analyse et avec quelle ampleur, qui doit y participer et combien de temps et d'autres ressources vous devrez y consacrer (questions d'organisation). Vous trouverez ci-après quelques conseils concernant la manière d'aborder les questions de fond et d'organisation :

I. Quelle est la situation (initiale) ?

- ◆ Comparez les données (études, statistiques, stratégies) existantes pour illustrer la situation de l'égalité des sexes au niveau du pays/de la région, dans le secteur, dans les organisations partenaires, au niveau du groupe cible.
- ◆ Déterminez les données qui doivent être recueillies spécifiquement pour le projet avec une ventilation par sexes.
- ◆ S'il s'agit de phases ultérieures, vous pouvez éventuellement analyser si une prise en compte insuffisante des aspects de genre au cours des phases antérieures a eu des effets négatifs non désirés ou si leur prise en compte a eu des effets positifs intentionnels ou bien inattendus.
- ◆ En l'absence de collecte de données, il est recommandé de mener des entretiens avec des interlocuteurs adéquats pendant l'examen/le CAP pour se faire une idée de la situation (initiale).

II. Quelles sont les relations de cause à effet (hypothèses) ?

- ◆ Sur la base des résultats de l'analyse, vous pouvez poser des hypothèses concernant les résultats qui font apparaître :
 - i) si le projet/programme a réduit ou accru les inégalités entre les femmes et les hommes et dans quelle mesure ;
 - ii) l'influence que cela a eue sur la réalisation des objectifs globaux.
- ◆ Il est important que les informations tirées de l'analyse de genre (particulièrement celles qui se rapportent aux propositions d'action) soient reprises dans un suivi tenant compte des aspects de genre pour observer les effets sur l'égalité des sexes et contrecarrer les effets secondaires négatifs éventuels.

III. Quels sont les leviers de changement ?

- ◆ Définissez les mesures à planifier pour obtenir des résultats en matière d'égalité des sexes.
- ◆ Intégrez ces mesures à la conception d'ensemble (l'approche méthodologique) et fixez le marqueur égalité homme-femme (GG) du projet/programme (module de CT).⁷

⁶ Recommandation du comité de pilotage « genre » en tant qu'exigence minimale au sens de la stratégie genre de la GTZ 2010-14.

⁷ Cf. O&R : [Das Kennungssystem – Eine Arbeitshilfe \[Le système de marqueurs – un guide\]](#)



- ◆ Décrivez comment les aspects de genre sont ancrés dans la chaîne des résultats conformément au marqueur égalité homme-femme choisi et dans quelle mesure ils se reflètent dans le système d'objectifs et les indicateurs.

IV. Qui devrait participer à l'analyse de genre ?

- ◆ Pour s'assurer que les résultats de l'analyse de genre sont pertinents pour le pilotage du projet, le RCC devrait être impliqué dans le processus dès la phase de conception.
- ◆ Il est recommandé de confier son exécution à des personnes qui connaissent le contexte du pays et du secteur eu égard à l'égalité des sexes. On pourra aussi envisager la participation d'expertes et experts nationaux et internationaux. Quand l'analyse de genre est effectuée par plusieurs personnes, il est conseillé de composer des équipes mixtes. Il convient également d'impliquer les personnes ressources locales et les institutions compétentes.
- ◆ La participation des partenaires est recommandée.
- ◆ Les responsables genre (du département 4, de votre division régionale, de votre pays) devraient jouer un rôle actif dans la phase de préparation et peuvent fournir un appui précieux. Au moment d'élaborer la conception d'un projet/programme et d'y intégrer les aspects de genre, il est recommandé de faire appel à l'expertise du département 4 à bon escient, par exemple lors de la rédaction des rapports d'examen et des modèles d'approbation de la conception de l'offre. L'assurance qualité en matière d'intégration de l'approche « genre » à la conception d'un projet/programme est d'ailleurs partie intégrante de la prestation de conseil du département 4. Ce dernier assume la responsabilité de l'assurance qualité en matière de genre **à condition qu'il ait participé au processus d'élaboration de la conception.**
- ◆ Quand les hypothèses concernant les résultats et l'approche méthodologique sont élaborées en cours de projet, il est recommandé d'y faire participer activement les experts du projet/programme pour faciliter une intégration à l'approche d'assistance-conseil.

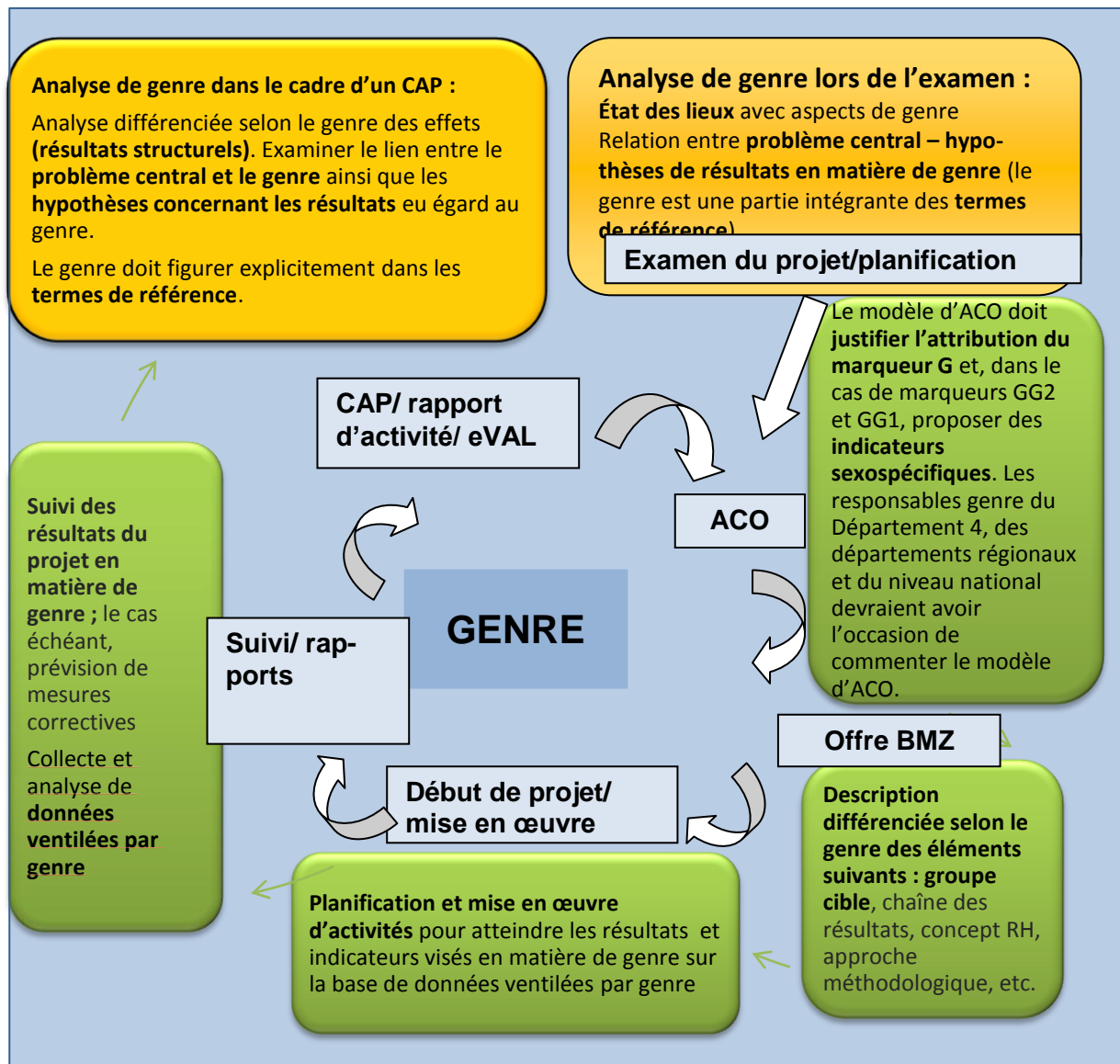
V. Quelles ressources (temps, fonds et personnel) faut-il prévoir ?

- ◆ L'expérience montre qu'il faut prévoir au moins 2 à 4 jours de spécialiste pour une analyse de genre effectuée dans le cadre d'un examen ou d'un CAP, auxquels il faut ajouter des mesures complémentaires (prestations de consultant, ateliers consacrés aux questions de genre, entretiens, etc.). Bien entendu, les ressources nécessaires dépendent aussi de la taille du projet/programme et des documents relatifs au genre dont on dispose déjà. Dans le cas des programmes complexes, le budget-temps sera sans doute nettement plus important.



Annexe 1 : positionnement du genre dans le cycle de projet

La figure ci-dessous illustre la pertinence de la prise en compte des aspects de genre en différents points du cycle de projet :



Mission d'examen ou contrôle d'avancement du projet pour la prolongation d'une phase

Conformément aux orientations de la politique de développement du BMZ, il est obligatoire de réaliser une analyse de genre. Cela est pris en compte dans la gestion des contrats et de la coopération de la GIZ (p. ex. question dans le **modèle d'approbation de la conception de l'offre**).

Les **termes de référence** des examinateurs/trices et consultant-e-s chargés du CAP doivent mentionner la réalisation d'une analyse de genre (faisant renvoi au présent guide). Le réseau de connaissances et les responsables genre du département 4 et des départements régio-



naux (au siège et au niveau du pays) peuvent être consultés au besoin pour obtenir des exemples sectoriels ou des données relatives aux différents pays.

Recommandations portant sur des mesures complémentaires

Dans le cadre de missions d'examen ou de contrôles de l'état d'avancement du projet, on dispose fréquemment de peu de temps pour effectuer l'analyse de genre. Le genre est alors souvent considéré comme un thème transversal parmi d'autres. **Par conséquent, l'analyse de genre figurant dans les rapports d'examen ou de CAP ne constitue souvent qu'une piste de réflexion sur les effets qu'un projet/programme ou certaines mesures peuvent produire en matière d'égalité des sexes.**

Lors de la planification de mesures dans le cadre de projets ou programmes, il convient de reprendre et d'approfondir les résultats de l'analyse de genre effectuée durant la mission d'examen ou de CAP. **Il est recommandé d'effectuer des analyses de genre plus poussées dans le cadre de la planification de mesures rattachées à certaines activités dans certains sous-secteurs ou composantes.** Ainsi, une analyse de genre sera effectuée différemment selon l'objet des mesures concernées. On procédera différemment selon qu'il s'agisse de valoriser une chaîne de valeur dans le secteur agricole de la région YX ou d'améliorer le système de formation professionnelle au niveau national, même si toutes les mesures s'inscrivent dans le cadre d'un programme de promotion économique. Un socle de données robuste est indispensable à toute planification : quelle que soit l'exhaustivité de l'analyse, il est crucial de toujours collecter les données en les ventilant par genre !

L'annexe 3 donne des exemples d'analyses d'approfondissement.

Suivi et procédure d'information⁸

Le suivi axé sur les résultats est utilisé pour piloter les projets/programmes et dresser les rapports. On parle de suivi axé sur les résultats lorsque toutes les activités de suivi d'un projet/programme sont axées sur l'observation des résultats. Lors de la mise en place du système de suivi, des données de référence sont généralement recueillies au début du projet/programme (et le cas échéant au début d'une phase). Si ces données sont recueillies d'emblée en les ventilant par genre, l'avancement du projet peut être mesuré en distinguant les genres durant le suivi régulier. Si les effets positifs attendus sur l'égalité ne se produisent pas ou si un impact défavorable aux femmes ou aux hommes est découvert, il est possible de prendre les mesures correctives qui s'imposent.

Les résultats en rapport avec les changements de comportement ne sont généralement mesurables que sur le long terme. Pour obtenir suffisamment tôt des informations utiles à la conduite du projet/programme, il convient de recourir à des jalons pour mesurer aussi l'utilisation des produits du projet/programme en différenciant les genres. L'analyse de genre aide à définir des indicateurs et jalons pour mesurer les résultats des mesures liées au genre.

⁸ Par le passé, des évaluations externes ont pointé du doigt l'insuffisance de la prise en compte des aspects de genre dans le système de suivi et la procédure d'information.



Annexe 2 : exemples de questions clés⁹ pour les analyses de genre

1. La politique/stratégie **sectorielle** prévoit-elle des mesures et/ou politiques qui adoptent une approche sexospécifique ?
2. Quelles informations fournit l'**analyse des groupes cibles** sur la situation différente des femmes et hommes ou des filles et garçons dans le **secteur** et quelles mesures spécifiques (p. ex. dans l'approche méthodologique) du projet/programme peuvent se baser ou se basent d'ores et déjà sur ces informations ?
3. Existe-t-il une stratégie genre **nationale** ? Quels sont les aspects de cette stratégie qui sont pertinents pour le projet/programme ?
4. Existe-t-il d'autres **stratégies nationales de développement** qui se réfèrent clairement à la promotion de l'égalité des sexes que ce soit dans les zones d'intervention ou dans le secteur (p. ex. stratégies nationales de croissance et de création d'emplois, DSRP de la deuxième génération, etc.) ?
5. Comment ce thème est-il ancré au niveau du personnel ou au sein des structures des **organisations partenaires** ? Qui « anime » le thème (hommes et/ou femmes) ? Quelles sont les approches concrètes qui ont été thématiques par les (principales) organisations partenaires (ministère, autorités en aval, associations, ONG, secteur privé) (parité interne, développement des ressources humaines, rémunération du personnel, etc.) ? Les femmes et les hommes pèsent-ils d'un poids égal sur les décisions relatives aux activités du projet/programme ?
6. Les femmes et les hommes ainsi que les filles et les garçons sont-ils pris en compte sur un pied d'égalité au sein du **groupe cible** ? Comment peut-on s'assurer qu'ils tireront un bénéfice égal des interventions ? Y a-t-il lieu de prendre des mesures de discrimination positive en faveur des groupes défavorisés (femmes ou hommes !) pour s'en assurer ?
7. Lors des CAP : Comment l'égalité des sexes est-elle représentée dans le système d'objectifs des projets/programmes en cours ? Les indicateurs définis au niveau global et au niveau des modules sont-ils formulés de manière sexospécifique afin que l'on puisse observer les effets différents sur les femmes et les hommes ? Les produits du projet/programme sont-ils sexospécifiques dans les cas où cela est approprié ? Qui est responsable de ce thème dans le projet/programme ?
8. Lors des examens : Comment faut-il représenter l'égalité des sexes dans le système d'objectifs des nouveaux projets/programmes ? Comment les indicateurs définis au niveau global et au niveau des modules sont-ils formulés de manière sexospécifique afin que l'on puisse observer les effets différents sur les femmes et les hommes ? Comment les produits du projet/programme peuvent-ils être rendus sexospécifiques dans les cas où cela est approprié ?
9. Comment le **suivi** doit-il être structuré et adapté de façon à ce que l'on puisse ventiler les informations par genre ?

⁹ Cf. les informations complémentaires figurant dans le [réseau de connaissances](#).



Annexe 3 : exemples d'analyses de genreⁱ

EXEMPLE 1 (phase de conception et planification) : [réalisé Sri Lanka](#) sur plusieurs programmes

GTZ Sri Lanka a mis en place un groupe de travail sur les questions de genre qui réunit les correspondants de tous les projets et le bureau du pays. En 2009, ce groupe a mené une analyse de genre pour recueillir des informations sur la sensibilisation aux questions de parité, les modèles d'identification sexospécifiques, les valeurs et la culture organisationnelle dans les organisations partenaires. Sur la base des résultats de l'analyse, chaque projet adapte son approche d'intégration de la dimension de genre à la situation et aux besoins de l'organisation partenaire.

- Analyse de genre comme fondement de l'élaboration d'une perspective de genre pour chaque projet/programme
- Analyse des aspects de genre spécifiques à l'organisation

Objectif :

- Étude de la perception du genre dans les organisations partenaires (tous les projets/programmes)
- Élaboration d'une approche d'intégration de la dimension du genre à partir des constatations pour tous les projets/programmes

Méthode :

- 20 entretiens avec des représentant(e)s issu(e)s des organisations partenaires (organisations gouvernementales, ONG) de tous les projets/programmes

Constatations :

- **Organisations gouvernementales** : le genre n'est pas thématiqué ; la discrimination et le harcèlement sexuel sont niés ; les mesures en faveur de l'égalité de genre sont souvent considérées comme une attaque dirigée contre la tradition.
- **ONG** : les thèmes concernant les femmes sont plutôt traités dans des projets qui s'adressent spécifiquement aux femmes → pas d'intégration de la dimension du genre

Étapes suivantes :

- **Ne pas précipiter les mesures en faveur de l'égalité de genre** (engendre des résistances !)
- **Approches de genre spécifiques** en fonction des partenaires et projets/programmes (très grande variété d'attitudes !)

Tous les projets/programmes élaborent des **instruments de suivi** pour les activités de genre prévues.

EXEMPLE 2 (analyse de genre pendant la phase de mise en œuvre) : [TGPSH, Tanzanie](#)

Le rapport s'appuie sur une étude menée en 2008 pour la GTZ dans le cadre du programme germano-tanzanien de promotion de la santé TGPSH (Tanzanian German Programme to Support Health). La direction du TGPSH a commandé cette étude pour que les questions de genre fassent l'objet d'une plus grande attention au cours de la prochaine phase du programme. Les objectifs étaient de recueillir des informations sur l'état actuel de l'intégration de la dimension de genre au sein du programme, d'évaluer la sensibilité au genre des activités menées dans les six composantes du programme et de fournir des recommandations sur la marche à suivre.

- Étude de l'approche « genre » pendant la phase de mise en œuvre
- Analyse de genre au niveau politique, avec analyse des aspects spécifiques au secteur et à l'organisation



Objectif :

- Étude de la sensibilisation du projet/programme aux aspects du genre

Méthodes :

- Analyse des documents relatifs à la stratégie et au programme
- Entretiens avec des membres internationaux et locaux du personnel du TGPSH, des responsables genre du ministère de la Santé et des représentant(e)s du FNUAP ainsi que des acteurs clés de la société civile

Constatations :

- De nombreux **documents d'orientation** du gouvernement tanzanien se rapportent aux aspects du genre dans le secteur de la santé
- Le **personnel du TGPSH** est conscient de l'importance de la dimension du genre, mais son intégration aux processus pourrait être améliorée.
- Constatations séparées pour **chaque composante** (p. ex. contrôle de VIH/sida : formation de sensibilisation pour enseignantes, égalité des sexes intégrée dans le guide de lutte contre le sida du conseil musulman).

Étapes suivantes :

- Politiques : une description du groupe cible (« le plus vulnérable ») différenciée selon le genre aide à éviter les stéréotypes associés à la prétendue faiblesse des femmes.
- TGPSH : désignation d'un responsable genre ; amélioration des échanges et de la communication entre les composantes ; intégration cohérente de la dimension du genre dans le cycle de projet
- p. ex. VIH/sida : renforcer l'implication des hommes, étude du harcèlement sexuel sur le lieu de travail, etc.

Exemple 3 (phase de mise en œuvre) : [MASRENACE, \(Nicaragua\)](#)

Le module « gestion durable des ressources naturelles et renforcement des compétences entrepreneuriales » (MASRENACE) fait partie du programme commun de coopération germano-nicaraguayenne « politique environnementale, protection et gestion durable des ressources naturelles ». Ce programme soutient notamment les populations défavorisées de régions rurales sélectionnées du Nicaragua en matière de gestion durable des ressources naturelles, tout en portant attention au maintien de la biodiversité.

L'équipe chargée de définir la stratégie genre du MASRENACE a mis en lumière le besoin de développer une méthode participative afin d'analyser et de réfléchir à la prise en compte du genre au niveau des organisations partenaires du programme ; les résultats de ces travaux permettront de faire des propositions qui pourront être intégrées à la stratégie. La procédure participative mise en œuvre a permis de définir une stratégie commune de prise en compte du genre dans le cadre de l'intervention conjointe des institutions et organisations partenaires du programme.

- Analyse de genre pour élaborer une stratégie genre

Objectif :

- Étude de la perspective de genre des organisations partenaires et de différents aspects spécifiques au secteur
- Utilisation des constatations pour définir une stratégie genre et des indicateurs de genre

Méthodes :

- **Visites et entretiens** auprès du personnel spécialisé et des cadres de direction des organisations partenaires
- **Ateliers** consacrés à l'ancrage institutionnel du genre et à la création du cadre conceptuel de la stratégie
- **Groupes de travail** par composante et avec les organisations partenaires

Étapes faisant suite à la réalisation de l'analyse de genre et élaboration d'une stratégie genre

1. Regroupement des indicateurs de genre et indicateurs de programme et de leur mesure (sui-vi)
2. Intégration des aspects de genre dans la sélection, la collecte et l'analyse des données



3. Adaptation des mesures du programme

ⁱ « Analyses de genre phares »

Le département 2 a réalisé cinq « analyses de genre phares ». Outre les résultats et les propositions concrètes d'action, l'ensemble du processus a été documenté.

On a sélectionné des projets/programmes du [Bangladesh \(énergies durables\)](#), de l'[Inde \(énergies renouvelables\)](#), du [Vietnam \(changement climatique\)](#), du [Pérou \(gouvernance\)](#) et du [Brésil \(forêt tropicale\)](#).

- Dans le dossier consacré aux « [analyses de genre phares](#) », vous trouverez, outre des analyses de genre, des documents de types divers (termes de référence, monographies de projet, etc.).